

Résultats financiers de juin 2023

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

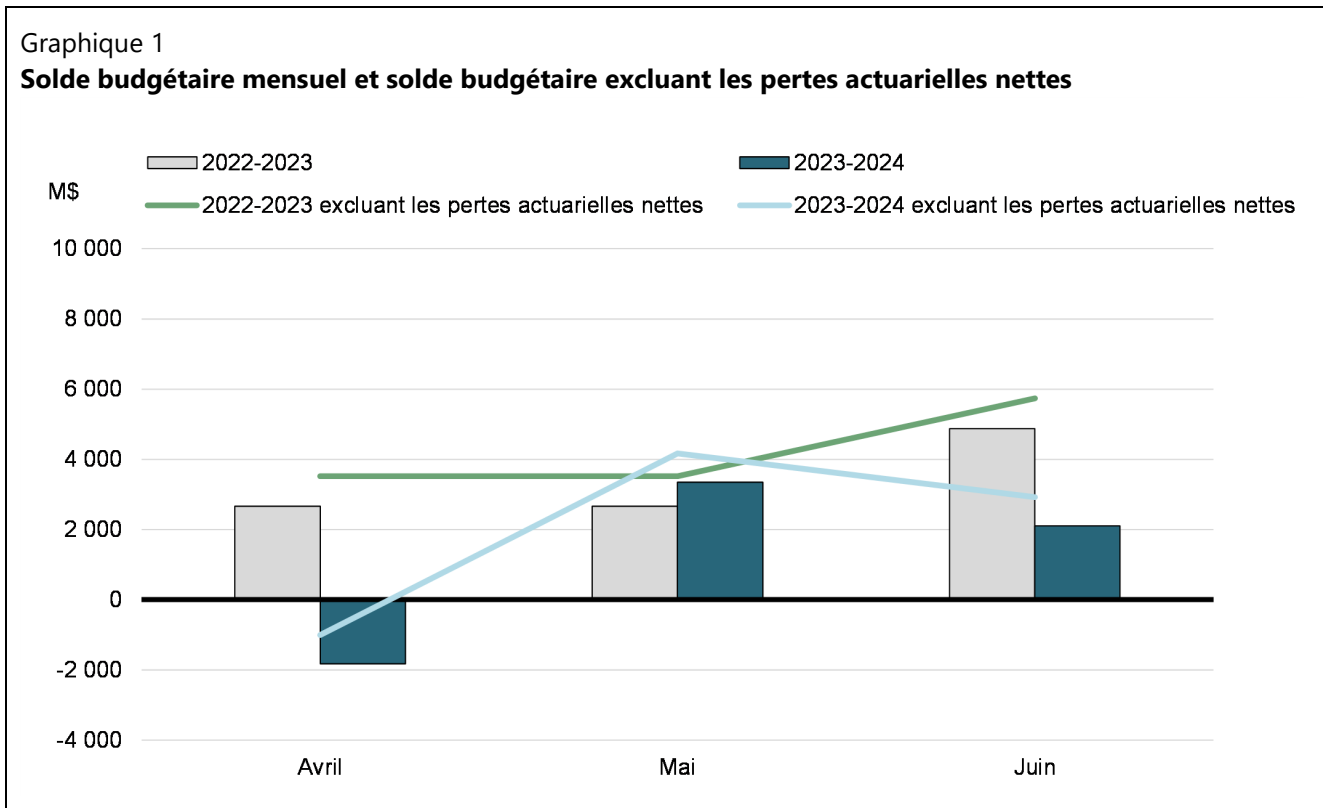
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Juin 2023

Le mois de juin 2023 s'est soldé par un excédent budgétaire de 2,1 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 4,9 milliards de dollars en juin 2022. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 2,9 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 5,7 milliards de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à juin 2022 :

- Les revenus ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (3,9 %), principalement sous l'effet de la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (10,3 %), ce qui est attribuable à des augmentations des charges de programmes directes et de la plupart des autres catégories de charges, compensées en partie par une baisse des prestations d'assurance-emploi et des nouvelles déterminations au titre des prestations de la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (54,6 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Avril à juin 2023

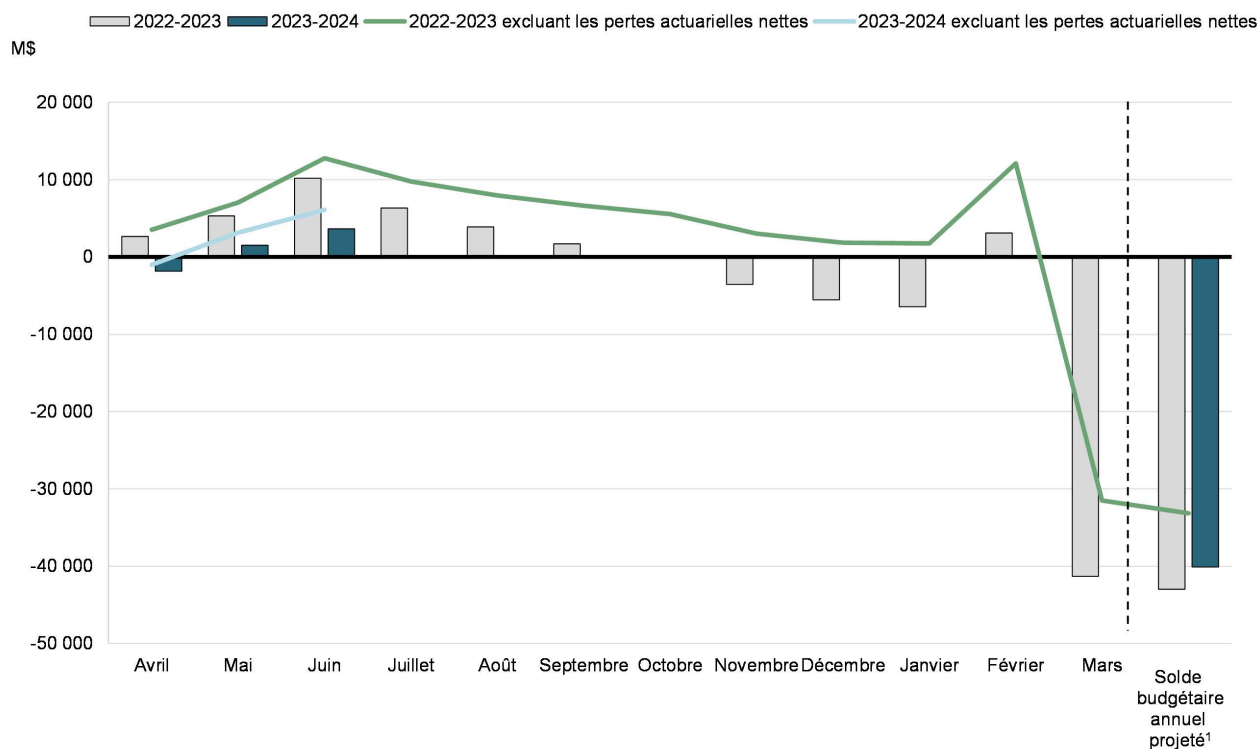
Pour la période d'avril à juin de l'exercice 2023-2024, le gouvernement a affiché un excédent budgétaire de 3,6 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 10,2 milliards pour la même période de 2022-2023. L'excédent budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 6,1 milliards de dollars, comparativement à un excédent de 12,8 milliards de dollars pour la période d'avril à juin de 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (2,5 %), principalement sous l'effet de la hausse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers, des revenus d'intérêts et des revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 6,8 milliards de dollars (7,8 %), en grande partie sous l'effet de l'augmentation des charges de programmes directes, du retour des produits issus du cadre de prix de la pollution et des transferts aux autres administrations.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (32,4 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt des bons du Trésor et des obligations négociables, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,1 milliard de dollars (4,7 %).

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes actuarielles nettes



¹Source : budget de 2023

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	36 217	37 617	107 879	110 579
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-28 038	-30 917	-87 030	-93 809
Frais de la dette publique	-2 442	-3 775	-8 069	-10 686
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	5 737	2 925	12 780	6 084
Pertes actuarielles nettes	-860	-820	-2 580	-2 460
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	4 877	2 105	10 200	3 624
Opérations non budgétaires	-4 589	-11 490	-19 531	-33 045
Ressources ou besoins financiers	288	-9 385	-9 331	-29 421
Variation nette dans les activités de financement	-7 603	-6 116	13 546	31 767
Variation nette de la trésorerie	-7 315	-15 501	4 215	2 346
Trésorerie à la fin de la période			96 477	44 143

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en juin 2023 se sont élevés à 37,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,4 milliard de dollars (3,9 %) par rapport à juin 2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 24 millions de dollars (0,1 %), du fait que les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont compensé les baisses de revenus tirés de l'impôt sur le revenu des sociétés et de l'impôt sur le revenu des non-résidents.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (36,7 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,6 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (36,1 %), sous l'effet de revenus d'intérêts et de revenus nets sur opérations de change plus élevés, ce qui a été compensé en partie par les pertes de la Banque du Canada, puisque les frais d'intérêt sur les dépôts à taux variable ont dépassé les gains d'intérêt sur les investissements à taux fixe.

Les revenus de la période d'avril à juin pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 110,6 milliards de dollars, en hausse de 2,7 milliards (2,5 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (0,2 %) par rapport à la même période en 2022-2023, sous l'effet de la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, qui a compensé les rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés et celles sur le revenu des non-résidents.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (18,4 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,6 milliard de dollars (7,9 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (19,1 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par les pertes de la Banque du Canada.

Tableau 2

Revenus

	Juin			Avril à juin		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 105	16 601	9,9	46 203	49 284	6,7
Sociétés	8 565	7 414	-13,4	22 649	20 210	-10,8
Non-résidents	1 150	897	-22,0	3 175	3 117	-1,8
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	24 820	24 912	0,4	72 027	72 611	0,8
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	4 487	4 231	-5,7	14 147	13 641	-3,6
Taxes sur l'énergie	445	432	-2,9	1 210	1 164	-3,8
Droits de douane à l'importation	495	523	5,7	1 584	1 425	-10,0
Autres taxes et droits d'accise	445	618	38,9	1 391	1 733	24,6
Total des taxes et droits d'accise	5 872	5 804	-1,2	18 332	17 963	-2,0
Total des revenus fiscaux	30 692	30 716	0,1	90 359	90 574	0,2
Produits issus du cadre du prix de la pollution	619	846	36,7	1 978	2 341	18,4
Cotisations d'assurance-emploi	2 352	2 578	9,6	7 537	8 134	7,9
Autres revenus	2 554	3 477	36,1	8 005	9 530	19,1
Total des revenus	36 217	37 617	3,9	107 879	110 579	2,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de juin 2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 30,9 milliards de dollars, soit une hausse de 2,9 milliards de dollars (10,3 %) par rapport à juin 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (2,7 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (17,4 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,5 milliard de dollars (24,8 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,2 milliard de dollars, principalement sous l'effet du recalcul des prestations en juin 2023.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,1 milliard (3,0 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (7,7 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.

- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 0,3 milliard de dollars, ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus des particuliers à une prestation trimestrielle. On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (15,3 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (23,5 %), en grande partie sous l'effet des différences d'une année à l'autre dans les provisions pour passifs éventuels.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (11,8 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment la hausse des charges liées au personnel et les différences d'une année sur l'autre dans les provisions pour créances irrécouvrables.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (54,6 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 40 millions de dollars (4,7 %).

Pour la période d'avril à juin de 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 93,8 milliards de dollars, soit une hausse de 6,8 milliards de dollars (7,8 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (1,1 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (16,0 %), en raison principalement de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,9 milliard de dollars (16,6 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 1,3 milliard de dollars, en raison de l'élimination progressive de ces prestations l'année précédente et du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 0,1 milliard de dollars (0,8 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (7,6 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.
- Les retours des produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 2,3 milliards de dollars, ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus des particuliers à une prestation trimestrielle, ainsi qu'à la hausse des taux de l'Incitatif à agir pour le climat.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (6,7 %). Parmi les charges de programmes directes :

- Les autres paiements de transfert ont augmenté de 0,7 milliard de dollars (5,2 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment les hausses des paiements relativement aux peuples autochtones, qui ont été compensées en partie par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020.
- Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (7,5 %), ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des charges de personnel et des charges pour créances irrécouvrables.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (32,4 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt des bons du Trésor et des obligations négociables, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,1 milliard de dollars (4,7 %).

Tableau 3

Charges

	Juin			Avril à juin		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 268	6 187	17,4	15 908	18 447	16,0
Prestations d'assurance-emploi	1 965	1 478	-24,8	5 599	4 670	-16,6
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	28	-214	-864,3	229	-1 116	-587,3
Prestations pour enfants	2 035	2 097	3,0	6 176	6 227	0,8
Total des principaux transferts aux particuliers	9 296	9 548	2,7	27 912	28 228	1,1
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	11 302	12 355	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	3 985	4 104	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	5 480	5 990	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	1 766	1 876	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	-	-	s.o.
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	-	-	s.o.
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	s.o.	1	-	-100,0
Autres arrangements fiscaux ³	-521	-587	-12,7	-1 582	-1 777	-12,3
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 711	7 225	7,7	20 952	22 548	7,6
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	45	328	628,9	124	2 451	1 876,6
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	3 525	4 355	23,5	13 989	14 716	5,2
Charges de fonctionnement	8 461	9 461	11,8	24 053	25 866	7,5
Total des charges de programmes directes	11 986	13 816	15,3	38 042	40 582	6,7
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	28 038	30 917	10,3	87 030	93 809	7,8
Frais de la dette publique	2 442	3 775	54,6	8 069	10 686	32,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	30 480	34 692	13,8	95 099	104 495	9,9
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	2 580	2 460	-4,7
Total des charges	31 340	35 512	13,3	97 679	106 955	9,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

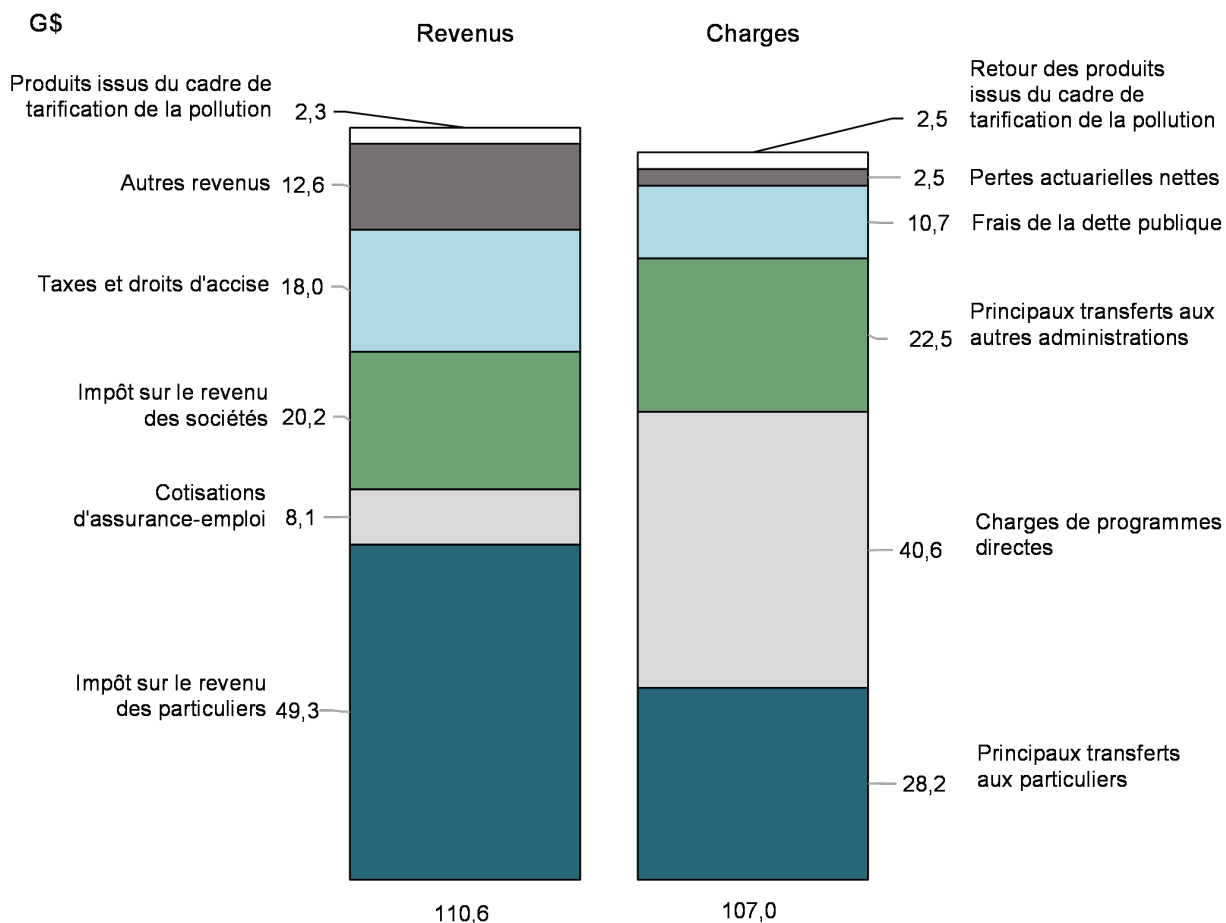
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Juin			Avril à juin		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	19 577	21 456	9,6	62 977	67 943	7,9
Autres charges						
Personnel excluant les pertes actuarielles nettes	5 097	5 578	9,4	14 739	15 967	8,3
Transports et communications	249	282	13,3	501	578	15,4
Information	31	23	-25,8	64	59	-7,8
Services professionnels et spéciaux	1 312	1 435	9,4	2 598	2 754	6,0
Location	292	332	13,7	1 036	1 147	10,7
Réparation et entretien	264	296	12,1	572	607	6,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	501	497	-0,8	1 246	1 010	-18,9
Autres subventions et charges	280	576	105,7	1 991	2 418	21,4
Amortissement des immobilisations corporelles	427	433	1,4	1 278	1 304	2,0
Perte nette sur cession de biens	8	9	12,5	28	22	-21,4
Total des autres charges	8 461	9 461	11,8	24 053	25 866	7,5
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	28 038	30 917	10,3	87 030	93 809	7,8
Frais de la dette publique	2 442	3 775	54,6	8 069	10 686	32,4
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	30 480	34 692	13,8	95 099	104 495	9,9
Pertes actuarielles nettes	860	820	-4,7	2 580	2 460	-4,7
Total des charges	31 340	35 512	13,3	97 679	106 955	9,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à juin 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 29,4 milliards de dollars d'avril à juin 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu de l'excédent budgétaire de 3,6 milliards de dollars et des besoins financiers de 33,0 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril à juin 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 29,4 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 9,3 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	4 877	2 105	10 200	3 624
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	-4 209	-10 650	-8 617	-25 335
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	563	1 069	1 403	2 739
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-537	-784	-9 137	-8 351
Prêts, placements et avances	-167	-914	-3 082	-2 092
Actifs non financiers	-239	-211	-98	-6
Total des opérations non budgétaires	-4 589	-11 490	-19 531	-33 045
Ressources ou besoins financiers	288	-9 385	-9 331	-29 421

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les résultats cumulatifs ont fait l'objet d'un rajustement de 375 millions de dollars qui a permis de reclasser les opérations non budgétaires liées aux passifs des comptes de change des mois précédents, et de les faire passer des créditeurs, charges à payer et débiteurs aux comptes de change et produits dérivés.

Activités nettes de financement en hausse de 31,8 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 29,4 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 2,3 milliards de dollars en augmentant la dette non échue de 31,8 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor.

À la fin du mois de juin 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 44,1 milliards de dollars, soit 52,3 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de juin 2022.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Juin		Avril à juin	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	288	-9 385	-9 331	-29 421
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-2 563	-3 346	16 215	-413
Bons du Trésor	-4 161	-2 676	-7 846	25 650
Total des emprunts en dollars canadiens	-6 724	-6 022	8 369	25 237
Emprunts en devises	-852	-75	5 269	6 599
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-7 576	-6 097	13 638	31 836
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-27	-19	-92	-69
Variation nette dans les activités de financement	-7 603	-6 116	13 546	31 767
Variation de la trésorerie	-7 315	-15 501	4 215	2 346
Trésorerie à la fin de la période			96 477	44 143

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.

6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Août 2023